

Filière ergothérapie

**FORMATION
PRATIQUE
NIVEAU 3**

Guide de l'évaluation

TABLE DES MATIÈRES

1	Rôle d'expert·e.....	5
1.1	Fondements conceptuels.....	5
1.2	Démarche en ergothérapie.....	5
1.3	Pratique basée sur des preuves.....	8
2	Rôle de communicateur·rice.....	9
3	Rôle de collaborateur·rice.....	10
4	Rôle de leader et rôle de professionnel·le.....	12
5	Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice, rôle de promoteur·rice.....	14

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'évaluation se base sur le référentiel de compétences élaborées par les membres de la Conférence spécialisée Santé des HES Suisses ainsi que par les Conférences professionnelles spécifiques sur la base d'un mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) établi dans le cadre de la mise en œuvre des ordonnances régissant la Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan).

Ce référentiel définit ainsi 7 rôles :

- Rôle d'expert·e
- Rôle de collaborateur·rice
- Rôle de communicateur·rice
- Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice
- Rôle de leader
- Rôle de promoteur·rice
- Rôle de professionnel·le

Dans cette évaluation, le rôle d'expert·e a été divisé en trois catégories intitulées : fondements conceptuels, démarche en ergothérapie, pratique basée sur les preuves. Les rôles d'apprenant·e et de formateur·rice ont été réunies avec le rôle de promoteur·rice, de même que le rôle de professionnel·le avec celui de leader. Il y a ainsi cinq groupes de rôles. Pour chaque groupe, des activités professionnelles de l'ergothérapeute ont été élaborées par niveau de stage. Des indicateurs de réussite permettent ensuite de déterminer si l'étudiant·e a réussi ou non ces activités professionnelles de la manière attendue. Ces indicateurs ne sont pas exhaustifs et ne s'appliquent pas à tous les milieux. Ce sont des exemples et il appartient aux praticiennes formatrices et aux praticiens formateurs (PF) de définir ceux pertinents pour leur pratique.

A ce guide est joint la fiche d'évaluation personnelle de l'étudiant·e. Il conviendra de définir si l'étudiant·e a validé chacune des 38 activités proposées en lien avec le stage de niveau 3, à l'aide des indicateurs de réussite.

A noter que des activités spécifiques doivent être réussies pour valider chacun des stages. Ainsi pour le stage de niveau 3, seize activités essentielles à la réussite du stage ont été définies (activités 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 28, 29) Si elles ne sont pas validées par l'étudiant·e, le stage sera considéré en échec.

Le pourcentage de réussite et la note du stage se calculent sur la relation entre le total des activités réalisées de la manière attendue et le total des activités réalisables, selon un barème défini.

Certaines activités ne sont peut-être pas applicables dans certains milieux de pratique, il est alors possible de les retirer en cochant la case « non applicable ». Il est aussi possible que les activités deviennent non applicables en cours de stage, en fonction des opportunités rencontrées.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION

En début de stage, les indicateurs de réussite spécifiques au milieu de stage sont présentés par le ou la PF. À mi-stage, une évaluation intermédiaire est réalisée par le ou la PF et est présentée à l'étudiant·e.

La dernière semaine de stage, l'évaluation sommative est réalisée. La fiche d'évaluation est signée par l'étudiant·e et le ou la PF, puis envoyé par le ou la PF à la personne responsable de la formation pratique, en version numérique ou papier.

PROCÉDURE EN CAS DE RISQUE D'ÉCHEC

En cas de risque d'échec, la praticienne formatrice ou le praticien formateur avertit l'enseignant·e dans les plus brefs délais si elle ou il estime que l'étudiant·e rencontre des difficultés importantes pouvant déboucher sur une non-validation du stage. L'étudiant·e doit également prendre contact avec l'enseignant·e s'il ou elle estime rencontrer des difficultés en lien avec le stage. Une réunion tripartite est organisée au plus vite sur le lieu d'accueil de l'étudiant·e.

La réunion vise à :

- exposer les difficultés de l'étudiant·e et leurs conséquences ;
- analyser, en concertation, ces difficultés ;
- adapter les attentes et les objectifs de formation pratique en tenant compte des difficultés rencontrées ; les attentes et les objectifs demeurent cependant ceux du niveau de la période de formation pratique dans laquelle l'étudiant·e se trouve ;
- déterminer les nouvelles modalités d'encadrement et de supervision visant à favoriser une évolution satisfaisante des apprentissages.

Un procès-verbal de la séance est rédigé par l'enseignant·e et communiqué à la praticienne formatrice ou au praticien formateur ainsi qu'à l'étudiant·e.

Si les difficultés significatives apparaissent sur les trois dernières semaines de stage, une procédure particulière s'applique dans la mesure où les objectifs du stage ou les conditions d'encadrement ne peuvent plus être modifiés. Une réunion est néanmoins organisée au plus vite afin d'exposer les difficultés de l'étudiant·e et leurs conséquences et d'analyser, en concertation, ces difficultés. Des solutions à court terme peuvent être identifiées et mises en œuvre.

En cas d'échec avéré, une séance tripartite est organisée, visant à expliciter les raisons de l'échec et vérifier le respect des dispositions normatives régissant les stages. L'enseignant·e rédige un procès-verbal de la séance et le communique aux parties.

Les séances mentionnées se tiennent en présentiel, mais peuvent si nécessaire avoir lieu en visioconférence.

NOTE POUR LE STAGE DE NIVEAU 3

Ce dernier stage permet de parfaire les compétences développées dans les stages précédents ainsi que dans l'ensemble des modules du programme de formation. Ainsi, au terme du stage, les étudiant·es sont à même de gérer et de mener de manière autonome et responsable l'ensemble des interventions courantes d'un service d'ergothérapie telles qu'elles sont attendues d'un·e ergothérapeute débutant·e nouvellement diplômé·e.

Les objectifs spécifiques de chaque niveau de formation pratique sont précisés dans le descriptif de module y relatif.

1. RÔLE D'EXPERT·E

1.1 Fondements conceptuels

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 1. Promouvoir les activités à réaliser dans le cadre de l'intervention en ergothérapie	Précise et argumente les activités du cahier des charges de l'ergothérapeute
Activité 2. Justifier l'utilisation d'une approche plutôt qu'une autre au sein d'un service et en fonction de la personne suivie (ex : top-down, bottom-up, PCC...)	Analyse les éléments qui ont conduit à choisir telle approche plutôt qu'une autre Mesurer les conséquences du choix d'une approche pour une intervention en ergothérapie
Activité 3. Justifier un plan d'intervention à l'aide d'un modèle théorique et/ou de pratique adéquat (ex : OTPF, OTIPM, Bobath...)	Explique et argumente le choix d'un modèle théorique et/ou de pratique pour une intervention en ergothérapie Porte un regard critique sur le choix d'un modèle théorique et/ou de pratique pour une intervention en ergothérapie Analyse les apports d'autres modèles théoriques et/ou de pratique pour au besoin réorienter l'intervention de l'ergothérapeute

1.2 Démarche en ergothérapie

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 4. Essentielle - Recueillir des informations personnelles relatives à la personne et à son profil occupationnel, notamment ses attentes, ses besoins et les facteurs environnementaux de façon indirecte	Prend connaissance de l'ordonnance médicale et en retire les informations utiles pour l'évaluation initiale Consulte le dossier des client·es et en retire les informations utiles pour l'évaluation initiale S'entretient avec les membres de l'équipe d'ergothérapeutes et pluriprofessionnelle et en retire les informations utiles pour l'évaluation initiale Synthétise les informations utiles pour l'évaluation initiale
Activité 5. Essentielle - Recueillir des informations pertinentes relatives à la personne et à son profil occupationnel, notamment ses attentes, ses besoins et les facteurs environnementaux de façon directe	Mène l'entretien initial de façon efficace S'entretient avec les client·es et en retire les informations utiles pour l'établissement du profil occupationnel S'entretient avec les proches et en retire les informations utiles pour l'établissement du profil occupationnel

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 6. Essentielle - Établir le profil occupationnel de la personne suivie	Clarifie le contexte et les préoccupations actuelles des client·es Identifie des facteurs environnementaux qui limitent ou soutiennent la réalisation des occupations souhaitées Prend en compte les priorités et les attentes de résultats des client·es Rédige le profil occupationnel des client·es en vue d'être présenté à l'ergothérapeute référent·e ou à l'équipe ou de les faire figurer dans le dossier des client·es
Activité 7. Essentielle - Choisir et conduire un dispositif d'évaluation des performances occupationnelles de la personne	Choisit et utilise des instruments d'obtention de données spécifiques Met en situation les client·es pour observer les performances occupationnelles Recueille des données objectives et subjectives sur les fonctions, les habiletés et les performances des client·es
Activité 8. Essentielle - Etablir l'état occupationnel de la personne	Analyse l'activité pour identifier les éléments de la performance occupationnelle altérée. Situe les résultats des évaluations standardisées par rapport à une norme Détermine les raisons de l'échec ou de la réussite de la performance des client·es Synthétise les informations obtenues lors de l'évaluation Rédige l'état occupationnel des client·es
Activité 9. Essentielle Construire la problématique	Synthétise et priorise les informations recueillies lors de l'évaluation initiale Met en évidence les écarts entre l'état occupationnel et les priorités et attentes des client·es Propose par écrit une explication de la nature des problèmes rencontrés par les client·es en mettant en lien leur état des performances et leur profil occupationnel

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 10. Essentielle - Définir les objectifs de l'intervention en fonction de la problématique	Discute avec les client·es des objectifs de l'intervention pour les définir Propose des objectifs d'intervention qui répondent aux problèmes identifiés Priorise les objectifs Les objectifs d'intervention proposées sont SMART (spécifiques- mesurables – adapté – réaliste – définis dans le temps) Tient compte du contexte et des éventuelles interventions pluridisciplinaires
Activité 11. Essentielle Programmer l'intervention	Définit la fréquence et la durée des séances, en fonction de la situation et du contexte Définit le lieu de l'intervention en fonction de la situation et du contexte
Activité 12. Essentielle - Choisir des méthodes d'intervention adéquates en fonction des objectifs de l'intervention	Mobilise le matériel, les méthodes et les possibilités d'intervention disponibles au sein du milieu qui sont adéquats et recommandés pour la situation Développer des méthodes d'intervention adaptées à la situation des client·es qui ne sont pas usuelles au sein du service Compare les bénéfices entre les différentes méthodes d'intervention
Activité 13. Essentielle - Mener l'intervention en appliquant les méthodes choisies	Prépare le lieu et le matériel nécessaire à la séance Anime des séances en individuel Anime ou co-anime des séances en groupe Connaît et applique de manière autonome des techniques d'intervention Gère les aspects temporels
Activité 14. Essentielle Proposer des ajustements de la séance	Complexifie ou simplifie les activités proposées en cours de séance

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 15. Essentielle - Évaluer les résultats de l'intervention	Discute des résultats de l'intervention avec les client·es, récolte leur satisfaction Utilise des outils d'évaluation standardisés à des fins d'évaluation de l'intervention Mesure l'écart entre les résultats de l'évaluation et les objectifs de l'intervention
Activité 16. Ajuster l'intervention en fonction de son évolution	Construit avec les client·es de nouveaux objectifs et adapte les méthodes si nécessaire Émet des recommandations pour la suite de l'intervention

1.3 Pratique basée sur des preuves

Activités professionnelles	Indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 17. Chercher des données probantes en lien avec les situations rencontrées pour aider à la construction du programme d'intervention	Interroge l'ergothérapeute référent·e et ses collègues sur les pratiques recommandées Mobilise les connaissances théoriques et recommandations vues en cours Effectue les recherches documentaires nécessaires à l'intervention et les communique à l'ergothérapeute référent·e Pour une situation rencontrée, fais une recherche documentaire pertinente et la communique à l'équipe
Activité 18. Considère les données probantes, son expérience ainsi que celle de ses collègues et les attentes des personnes pour fonder son intervention	Confronte son avis à celui de ses collègues en ouvrant une discussion avec ses collègues Questionne ses propositions d'intervention en mettant en lien les données probantes et les attentes des client·es

2. RÔLE DE COMMUNICATEUR·RICE

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 19. Essentielle - Entrer en communication et en relation avec les personnes et leurs proches	Se présente et présente le contexte de l'intervention Veille à une installation agréable des client·es Démontre de l'attention et de l'intérêt pour les client·es Se montre disponible pour répondre aux préoccupations des client·es Démontre une présence calme et rassurante Respecte et reconnaît chaque client·e rencontré·e en tant qu'êtres humains égaux en dignité et en droits
Activité 20. Essentielle - Collaborer avec les personnes et favoriser leur implication dans le processus d'intervention	Transmet, de façon claire et intelligible, des informations aux client·es et à leurs proches Fais le feedback d'une séance effectuée aux client·es Adapte sa façon de communiquer aux caractéristiques des client·es et aux besoins de l'intervention Intègre la perspective des client·es
Activité 21. Établir une relation professionnelle de confiance avec les personnes	Met en place des techniques d'écoute active (validation des émotions, reformulation, encouragement à la verbalisation, etc.) Adapte sa communication non verbale (expression faciale, contact visuel, geste et langage corporel, attitude adaptée) Gère ses propres émotions tout en restant à l'écoute des émotions des client·es Fait preuve de transparence Respecte les souhaits et les décisions des client·es

3 RÔLE DE COLLABORATEUR·RICE

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 22. Collaborer avec l'équipe en ergothérapie (ou l'ergothérapeute référent·e) pour établir les objectifs et les moyens d'intervention	Recueille les informations nécessaires auprès des collègues ergothérapeutes sur les situations suivies Prend connaissance de l'avis des collègues ergothérapeutes sur les situations suivies Transmet les informations utiles recueillies aux collègues et ergothérapeutes référent·es de la situation Fait des propositions pour l'élaboration et la conduite de l'intervention Assiste et participe aux colloques d'équipe en ergothérapie
Activité 23. Identifier l'équipe pluriprofessionnelle présente au sein de l'institution d'accueil	Rencontre les différent·es professionnel·les et s'informe des rôles de chacun·e Assiste aux colloques pluriprofessionnels Sollicite les différent·es professionnel·les de façon opportune
Activité 24. Collabore avec les équipes pluriprofessionnelles pour définir des objectifs et des moyens d'intervention coordonnés	S'informe et informe des objectifs d'intervention de chaque professionnel·le intervenant sur une même situation Communique avec les autres professionnel·les de façon claire et synthétique Prend en compte les interventions des autres professionnel·les pour construire ses propres objectifs d'intervention Participe de façon active au colloque pluriprofessionnel Cherche des solutions collaboratives Reconnaît la contribution de chaque membre de l'équipe pluriprofessionnelle

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 25. Collaborer avec les réseaux professionnels et institutionnels avec lesquelles le service est en relation	S'informe et prend connaissance des différent·es partenaires Échange les informations utiles avec les différent·es partenaires, notamment dans des situations de reprise de l'intervention Assiste et participe aux rencontres avec les différent·es professionnel·les impliqués
Activité 26. Organiser et s'assurer de la faisabilité des interventions	Se tient informé de l'organisation et du planning de l'équipe en ergothérapie Construit son planning en fonction du fonctionnement du service Avisé les collègues lorsque son organisation impacte celle des autres
Activité 27. Participer à la coordination des interventions avec les équipes pluriprofessionnelles	Se tient informé·e de l'organisation des professionnel·les sur des situations communes Construit son planning en fonction des interventions de l'équipe pluriprofessionnelles Prend en compte les possibilités et disponibilités logistiques de l'institution Avisé les collègues concernés lorsque son organisation impacte celle des autres Coordonne ses interventions avec les réseaux professionnels et institutionnels avec lesquelles le service est en relation, aussi dans le cas de remise de la prise en charge à des services externes

4 RÔLE DE LEADER ET RÔLE DE PROFESSIONNEL·LE

Activités professionnelles	Indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 28. Essentielle - Respecter le règlement interne du service ou de l'institution d'accueil	Applique les règles professionnelles en vigueur au sein de la structure Respecte les horaires Démontre une attitude professionnelle Démontre une attitude polie et respectueuse envers ses collègues et les client·es Porte une tenue vestimentaire adaptée
Activité 29. Essentielle - Respecter les normes légales et professionnelles	Réalise ses activités dans le respect du code professionnel établi par l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE) : • Respecte le secret professionnel • Anonymise les données des client·es, en particulier sur des situations discutées ou retravaillées dans le cadre des cours à l'école • Obtient l'accord des client·es pour utiliser toute information les concernant en dehors du contexte strict de la thérapie • Met fin à la relation thérapeutique au terme de l'intervention ou au terme du stage
Activité 30. S'investir dans le fonctionnement du service	S'engage pour le service Réalise des tâches de nettoyage et de rangement du matériel Participe aux tâches en lien avec la gestion du stock de matériel et son renouvellement Organise ses activités et son agenda professionnel selon le service

Activités professionnelles	Indicateurs de réussite : L'étudiant-e...
Activité 31. Participer à la gestion du dossier patient-e	Participe aux tâches en lien avec la facturation Rédige des notes de suivi de type SOAP Rédige une synthèse de l'intervention selon le canevas de l'institution, qui peut être adressé à l'équipe, au médecin prescripteur, aux assurances ou à d'autres services d'ergothérapie
Activité 32. Représenter et promouvoir de manière adéquate l'ergothérapie au sein de la structure, auprès des personnes et de leurs proches	Explique clairement les concepts et les méthodes propres à l'ergothérapie Sensibilise les partenaires externes, les client-es et leurs proches à l'ergothérapie Peut organiser des séances d'information, des présentations ou des ateliers pour expliquer les bénéfices de l'ergothérapie et son rôle dans la promotion de la santé et de la qualité de vie
Activité 33. Prendre part au développement des activités professionnelles du service	Participe aux discussions sur les éventuels projets de développement du service Effectue des recherches et des études de faisabilité de projets potentiels Propose des idées d'axe de développement Selon ses possibilités, réalise des projets de développement (fait une présentation, crée un nouveau moyen d'intervention, forme l'équipe à des techniques nouvelles, etc.)

5 RÔLE D'APPRENANT·E ET DE FORMATEUR·RICE, RÔLE DE PROMOTEUR·RICE

Activités professionnelles	Indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 34. Créer des conditions d'apprentissages favorables à l'acquisition des compétences professionnelles visées	Identifie ses propres besoins et les verbalise dans les moments d'encadrement définis Identifie les ressources du service et les mobilise pour obtenir l'aide nécessaire
Activité 35. Stimuler ses propres apprentissages	Prend les devants et anticipe les besoins Se montre constant·e dans ses efforts Fais preuve de curiosité et d'intérêt Prend des initiatives
Activité 36. Met en œuvre une démarche éducative	Détermine un cadre favorable pour l'apprentissage de nouveaux comportements de santé Identifie les ressources et les obstacles à la mise en place de d'activités éducatives Évalue l'amélioration des connaissances et des compétences des client·es en lien avec l'acquisition de nouveaux comportements de santé Les méthodes pédagogiques utilisées pour réaliser les activités éducatives son appropriées au niveau de compréhension et aux capacités d'apprentissages des client·es
Activité 37. Met en évidence les particularités du contexte socio-sanitaire dans lequel l'institution s'inscrit	Identifie les cadres légal, économique et politique qui régissent le service et leurs implications sur celui-ci et sur les prestations aux client·es Identifie les réseaux formels et informels dans lesquels le service est inséré Décrit l'itinéraire clinique de client·es Oriente les client·es dans le système de santé

Activités professionnelles	Indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 38. Sensibiliser les collaborateur·rices à la santé au travail pour les risques TMS (troubles musculosquelettiques)	Donner des conseils en lien avec les postures et/ou les maux de dos aux collaborateur·rices pour des situations complexes de toilette ou autres activités Donner des conseils en lien avec les postures et/ou les maux de dos pour des collaborateur·rices en souffrance Transmettre des messages clés ou des informations ciblées aux collaborateur·rices liés aux problèmes de TMS et/ ou douleur dos de façon individuelle ou collective.